

Décembre 2019

# Synthèse

Joyeuses  
Fêtes !



Sport

Médiathèque

Travaux



N°96

# SOMMAIRE

- P. 3 ÉDITO
- P. 4 ÉTAT CIVIL
- P. 5 EN BREF... ET EN IMAGES
- P. 6 Z.A. LE TUMOY : toujours plus attractive
- P. 7 TRAVAUX : assainissement et sécurité
- P. 8/9 MÉDIATHÈQUE : de nouveaux outils
- P. 10/11 SPORT : le sport en première ligne
- P. 11 ARMÉE : l'actualité de la garnison
- P. 13 CHÂLONS AGGLO
- P. 14 AGENDA
- P. 15 EXPRESSIONS POLITIQUES
- P. 16 LA ROUTE DE NOËL

Magazine d'information édité par le Service Communication de la Ville de Mourmelon-le-Grand - 4, rue Joffre - CS 400 21 - 51400 Mourmelon-le-Grand.

Directeur de la publication : Salvatore Grippi

Rédaction : Mathieu Roussel

Photos : Mathieu Roussel, Colonel Leclercq, 501e RCC, 8e RMA, Basalt Architecture

Conception - réalisation : Gaëlle Charles

Impression : Le Réveil de la Marne

N° ISSN : 2609-1585

Imprimé sur du papier certifié PEFC

COMMENT RECEVOIR «SYNTHÈSE»  
Synthèse est distribué dans les boîtes aux lettres des Mourmelonnais. Si vous ne le recevez pas, vous pouvez le signaler à l'accueil de la mairie ou par mail (contact@villedemourmelonlegrand.fr). Vous pouvez aussi vous le procurer dans tous les lieux publics de la ville ou le consulter sur le site internet de la ville [www.mourmelonlegrand.fr](http://www.mourmelonlegrand.fr).

[www.mourmelonlegrand.fr](http://www.mourmelonlegrand.fr)

## INFOS PRATIQUES

### PÔLE PUBLIC

4, rue du Maréchal Joffre. Parking de 50 places

### LA MAIRIE ET LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Accès par le parvis, puis en face via la porte tambour.

- De 9h00 à 12h00 le lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi ;
  - De 14h00 à 17h00 du lundi au vendredi ;
  - Fermeture le mardi matin.
- Téléphone : 03 26 66 10 44  
Fax : 03 26 66 57 10

### LA MÉDIATHÈQUE

Accès par le parvis, puis par les portes vitrées à gauche.

- Du mardi au vendredi : de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 ;
  - Samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.
- Téléphone : 03 26 66 57 07

### LE CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

Accès par le parvis, puis par la porte blanche à droite.

- Les mercredis de 9h00 à 11h30.

### LA MISSION LOCALE

- Les 2ème et 4ème mercredis de chaque mois, de 14h30 à 16h00.
- Téléphone : 03 26 68 54 02  
Courriel : [contact@ml-chalons.fr](mailto:contact@ml-chalons.fr)

### L'ASSISTANTE SOCIALE DU DÉPARTEMENT

- Sur rendez-vous, le jeudi de 10h30 à 16h00.
- Téléphone : 03 26 60 85 09

### COMAL - OPAH

- Le 2ème mardi de chaque mois, de 14h00 à 16h00.
- Téléphone : 0 800 77 29 30 (N° vert)

### UDAF

- Le 3ème mercredi de chaque mois, de 9h30 à 12h00.



Vœux du Maire :  
Vendredi 24 janvier 2020  
18h30  
Centre Culturel Napoléon III

Le 30 octobre dernier, notre collègue et ami, Patrick Tremereel nous a quitté. Conseiller municipal depuis 2014, nous avons tous apprécié sa droiture et son investissement. Ceux d'entre-nous qui l'ont côtoyé durant ces deux dernières années ont été impressionnés par son courage qui fut et restera pour nous une grande leçon d'humanité.

## 2019, dans la continuité

Après avoir obtenu le label « *Ville 4 fleurs* » en 2018, Mourmelon-le-Grand se voit décerner en 2019 le label « *Ville sportive de la région Grand Est* ». Là encore, ce label récompense l'effort de tous avec, en premier lieu, le milieu associatif sans lequel rien n'existerait. Ce label récompense aussi le partenariat entre la Ville et l'Armée. Le CSAG et les associations civiles totalisent ensemble 2200 licenciés pour 38 disciplines qui peuvent être pratiquées dans notre ville. Cela a été particulièrement souligné par le jury, un record pour une ville de 5200 habitants !

Pourquoi ce label ? Certains pourraient évoquer une perte de temps et d'argent... Il n'en est rien. Il convient de garder à l'esprit le renouvellement important de notre population. Être ville sportive est sans nul doute un facteur d'attractivité. Donner envie de s'installer à Mourmelon est une priorité.

Dans un tout autre domaine, concernant la gêne occasionnée par les travaux rue Thiers, je tiens à remercier les riverains et l'ensemble des Mourmelonnais pour leur compréhension et la patience dont ils font preuve. Le réseau d'assainissement, même s'il n'est pas visible, se doit d'être entretenu ou remis à neuf lorsque cela est nécessaire, comme c'est le cas rue Thiers.

Pour conclure, je vous donne rendez-vous le vendredi 13 décembre sur la Route de Noël qui proposera cette année plus de 35 stands sur le marché et une douzaine d'animations tant à l'extérieur qu'au sein de la médiathèque et de la mairie.

En vous souhaitant d'excellentes fêtes de fin d'année, je vous adresse tous mes vœux de bonheur, de santé et d'épanouissement personnel pour 2020.

Pascal JALOUX,  
Maire de Mourmelon-le-Grand

# ÉTAT CIVIL

## NAISSANCES

Avec nos vœux de santé  
et de prospérité  
aux nouveau-nés  
et nos félicitations aux parents

4 juin, Élia de Brice Nazzari et Malvina Bonifacio  
4 septembre, Eline de Maxime Hautier et Laetitia Claude  
12 septembre, Lëyla de Thomas Desbuard et Hérine Lasneau.  
13 septembre, Hermine de Vincent Cretin et Clotilde Boulon  
22 septembre, Leyna de Gaëtan Gracia et Lucie Vincent  
1<sup>er</sup> octobre, Oscar de Aurélien Delmaire et Audrey Matagne  
7 octobre, Alban de Kévin Letissier et Capucine Debreu  
17 octobre, Nevanah de Hādhrāmi Sidi et Tissianti Attoumani  
25 octobre, Gwenaëlle de Morgan Leroy et Léonie Fourcart  
26 octobre, Martin de Nicolas Charlot et Jenna Champagne  
1<sup>er</sup> novembre, Sophia de Florent Deligny et Alexia Josselin  
4 novembre, Noë de Valentin Huc et Alison Rogier  
8 novembre, Cheikh de Moro Diawara et Eveline Mendes  
11 novembre, Stan et Lyna de Robert Sioen et Céline Galichet  
12 novembre, Owen de Axel Matyaszczyk et Amélie Malysse

## MARIAGES

Avec nos félicitations et nos vœux de bonheur

14 septembre, David Riant, mécanicien et Marine Vernier, secrétaire médicale.  
14 septembre, Guillaume Bauvois, directeur adjoint de magasin et Mégane Lefebvre, conseillère en parfumerie.  
5 octobre, Jérôme Pierrot, militaire et Lorène Gaspard, militaire.  
19 octobre, Pierre-Marie Mazzoni, responsables des ventes et Sylvie Stopinski, contrôleur action sociale.  
25 octobre, Maximilien Hedon, artisan peintre en décor et Claire-Marie Philippon, artisan graveur sur verre.

## DÉCÈS

Avec nos sincères condoléances

4 septembre, Marie-Odile Colette, dans sa 64<sup>ème</sup> année.  
12 septembre, Marcelle Duterne, dans sa 90<sup>ème</sup> année.  
12 septembre, Thérèse Bouvier épouse Ostrowski, dans sa 80<sup>ème</sup> année.  
16 septembre, Joël Vauthier, dans sa 59<sup>ème</sup> année.  
30 octobre, Patrick Trémerel, dans sa 62<sup>ème</sup> année.  
12 novembre, Simone Andrieu, dans sa 86<sup>ème</sup> année.

## EN BREF ...



**Accueil de loisirs** – La prochaine session de l'ALSH se déroulera pendant les vacances d'hiver, du 17 au 21, puis du 24 au 28 février. Inscription à la semaine. Trois formules possibles : la journée avec temps méridien (repas tiré du sac fourni par la famille), la journée sans temps méridien ou l'après-midi uniquement. Inscriptions en mairie le lundi 27 janvier de 10h à midi et de 14h à 17h, ainsi que les mardi 28, mercredi 29 et jeudi 30 janvier de 14h à 17h et enfin le vendredi 31 janvier de 14h à 16h. Renseignements au 03 26 66 79 48.



**Brevet** – Le 17 octobre, le collège Henri Guillaumet organisait une cérémonie de remise des diplômes du brevet aux élèves reçus en juin dernier. La municipalité, représentée par Salvatore Grippi, adjoint au Maire, a chaleureusement félicité les récipiendaires pour leur excellent résultat. En effet, sur 115 élèves de troisième, 100 ont été admis, soit un taux de réussite de 86,96 %. Légèrement au-dessus du taux national qui est, lui, de 86,50 %.



**Colis des aînés** – Au profit des habitants de plus de 70 ans, le colis de Noël sera distribué par les élus municipaux le samedi 14 décembre dans la matinée.



**Compétence déchets** – Celle-ci comprend : la collecte et le traitement des déchets ménagers, les sacs jaunes, les bennes papier/verre et les déchèteries. Jusqu'ici détenue par le syndicat mixte Géoter, cette compétence sera reprise par la Communauté d'Agglomération de Châlons-en-Champagne (CAC) à partir du 1er janvier 2020. Afin de préparer ce passage de relais, toutes les déchèteries de Géoter seront fermées les lundi 30 et mardi et 31 décembre. Par ailleurs, comme tous les ans, les petites déchèteries seront fermées du 25 décembre au 1er janvier inclus. Informations au 03 26 68 46 69 ou sur [www.geoter51.fr](http://www.geoter51.fr).



**Don de sang** – L'Établissement Français du Sang organise une collecte de sang le mardi 18 février, de 15h30 à 19h30, à la salle Louisiane. Pour toute information : 03 26 49 33 00 ou sur <http://dondesang.efs.sante.fr>



**Halte-répît** – Depuis fin juillet, l'association Familles Rurales assure une halte-répît, baptisée « Family'air », à destination des personnes atteintes des maladies de la mémoire (type Alzheimer ou autre). Celle-ci se tient les mardis, de 14h30 à 17h à la salle Louisiane. Renseignements : 03 26 21 39 76 ou par mail à : [aideauxaidantsgrandest@gmail.com](mailto:aideauxaidantsgrandest@gmail.com).



**Sécurité et propreté** – Si la municipalité met tout en œuvre pour que les espaces publics soient propres et entretenus tout au long de l'année, il convient à chacun de participer à cet effort collectif. Aussi, les riverains sont chargés d'entretenir les abords de leur habitation. Cela comprend : le balayage du caniveau, le désherbage, le ramassage des feuilles mortes et des détritiques, mais aussi le dégagement de la neige ou du verglas ainsi que l'épandage de sel ou de sable pour éviter tout risque de chute.



**Stationnement** – Ces derniers temps, le stationnement aux abords du groupe

5 septembre :  
le marché du jeudi a  
déménagé sur la place  
Clemenceau



20 septembre :  
salle comble lors de  
la soirée cabaret  
avec la revue « So Chic »



19 septembre :  
les aînés de la commune  
ont visité l'Assemblée  
Nationale



du 1<sup>er</sup> au 4 octobre :  
Mourmelon fut un des  
lieux de projection du  
festival international de  
cinéma, « War On Screen »



11 novembre : course  
sur route organisée  
par l'association *Courir  
pour un Avenir*



14 octobre : cérémonie  
de remise des prix du  
concours communal  
du fleurissement



11 novembre :  
cérémonie  
commémorative



22 novembre :  
360 personnes pour le  
concert « Nos Idoles »



scolaire Saint-Exupéry est devenu anarchique : véhicules stationnés en double file ou le long des lignes jaunes, arrêts express au milieu de la chaussée pour déposer les enfants à la va-vite, stationnement sur l'emplacement réservé aux autocars, etc. Rappelons que prudence est mère de sûreté. Nous invitons donc les parents à se stationner correctement sur les trois parkings situés aux abords du groupe scolaire : rue du Couchant, rue Jean Pérard et rue Saint-Exupéry (face au collège). Les infractions au stationnement peuvent faire l'objet d'une contravention (jusqu'à 135 €) et engendrer la perte de points sur le

permis de conduire selon les cas.



**Réservations** – Les rendez-vous proposés dans le cadre de la saison culturelle rencontrent toujours plus de succès : 400 spectateurs pour la revue cabaret du 20 septembre ou encore 360 pour le concert « Nos idoles » du 22 novembre. Les réservations sont donc vivement recommandées. Plusieurs solutions sont proposées : sur le site de la Ville ([www.mourmelonlegrand.fr](http://www.mourmelonlegrand.fr), rubrique « culture, sports, loisirs »), par mail ([evenementiel@villeDEMOURMELONLEGRAND.FR](mailto:evenementiel@villeDEMOURMELONLEGRAND.FR)) ou par

téléphone (03 26 66 57 08).



**Violences Femmes Info** – Les femmes victimes de violences (conjugales, sexuelles, psychologiques, mariages forcés, harcèlement, etc.) peuvent contacter le 3919. Gratuit et anonyme, ce numéro de téléphone a un rôle d'écoute, d'information et d'orientation. Accessible 7 jours sur 7 (de 9h à 22h du lundi au vendredi et de 9h à 18h les samedis, dimanches et jours fériés).

# COMMERCE ET ARTISANAT

## Zone artisanale du Tumoy

### Toujours plus attractive

*Idéalement située à mi-chemin entre les deux villes les plus importantes du département - Reims et Châlons-en-Champagne - la zone artisanale du Tumoy possède d'indéniables atouts. Entreprises installées depuis plusieurs années, facilité de stationnement, cadre verdoyant, cellules disponibles à la location, terrains constructibles... Petit tour d'horizon.*

#### Des entreprises bien ancrées

En périphérie de la commune, au bord de la route départementale 19, une quinzaine d'entreprises sont installées dans la zone artisanale du Tumoy. Propriétaires ou locataires de leurs cellules, treize sont actuellement implantées et deux autres arriveront prochainement dans la « Boucle du Tumoy » (la nouvelle extension de la zone artisanale). De même, l'une des entreprises occupant actuellement une cellule en location vient d'acquérir l'un des terrains de la Boucle du Tumoy et deviendra donc propriétaire de ses locaux une fois construits.

Un large panel où l'on retrouve à la fois des services, des commerces et des artisans :

- ACS Menuiserie
- Lantenois Électricité
- AGC Menuiserie
- TC Construction (à venir)
- Auto Contrôle de Champagne
- MCS Moreno Chauffage Services
- Automobiles Chantreux
- Micro-crèche Les Minhiboux (à venir)
- DGM Maintenance et Service
- Mourmelon Ambulances et Taxis Lucot-Bertot
- Euro Pare-Brise +
- SMP Peinture
- Flexseb
- François TP
- Vialysse Champagne-Ardenne

#### 3 nouvelles cellules en location

Devant un tel engouement, la municipalité a décidé de construire trois nouvelles cellules locatives. D'une superficie d'environ 300 m<sup>2</sup> chacune, elles disposeront d'un bureau, d'un vestiaire avec sanitaire, d'un atelier et/ou un espace de stockage, d'une cour fermée et d'un parking.

Ces trois espaces sont d'ores et déjà disponibles.



La Zone Artisanale Le Tumoy accueille une quinzaine d'entreprises

#### 4 parcelles disponibles à l'achat

Enfin, quatre des sept parcelles de la Boucle du Tumoy sont disponibles à l'achat. Les superficies sont les suivantes : 1 123 m<sup>2</sup>, 1 740 m<sup>2</sup>, 1 848 m<sup>2</sup> et 2 260 m<sup>2</sup>.

La commune étant classée en Zone de Revitalisation Rurale jusqu'au 30 juin 2020, des avantages fiscaux et sociaux seront accordés par l'État aux futurs entrepreneurs.

Pour les cellules comme pour les terrains, se rapprocher de la mairie (par courrier adressé à Monsieur le Maire – 4 rue du Maréchal Joffre – CS 40021 – 51400 MOURMELON-LE-GRAND, par téléphone au 03 26 66 10 44 ou par mail via l'adresse [contact@villedemourmelonlegrand.fr](mailto:contact@villedemourmelonlegrand.fr)).



L'une des trois nouvelles cellules disponibles à la location

# TRAVAUX

Fin 2019 et début 2020

## Assainissement et sécurité sont au programme

*La fin de l'année est rythmée par plusieurs chantiers d'ampleurs différentes. Le plus important concerne le réseau d'eaux usées de la rue Thiers. S'ajoutent à cela les travaux de sécurisation des entrées d'agglomération en arrivant de Saint-Hilaire-le-Grand (RD 19) et de Baconnes (RD 335).*

### Quatre mois de travaux rue Thiers

Depuis fin octobre, la Communauté d'Agglomération de Châlons-en-Champagne (CAC) réalise des travaux de renouvellement du réseau d'eaux usées de la rue Thiers. Ces derniers se déroulent en trois grandes étapes. Après le raccordement de la traversée entre les rues Foch et Thiers (terminé mi-novembre), le chantier se déroule actuellement sur la partie allant de la place Clemenceau à la rue Marie Hazeaux (jusque fin décembre, début janvier) et enfin, le dernier tronçon (de la rue Marie Hazeaux à la sortie de ville) en janvier et février.

La circulation et le stationnement seront perturbés pendant toute la durée des travaux en fonction de leur avancement. Pour le bon déroulement de travaux, des déviations et une signalisation adaptée sont mises en place par l'entreprise en charge des travaux, merci de bien vouloir les respecter.

Enfin, pour toute question relative à ce chantier, le Service Assainissement de la CAC est joignable au 03 26 69 38 68, par courriel à l'adresse [assainissement@chalons-agglo.fr](mailto:assainissement@chalons-agglo.fr) et sur le site internet : [www.chalons-agglo.fr](http://www.chalons-agglo.fr).



Les travaux ont débuté fin octobre par la traversée Foch/Thiers

### Sécurisation des entrées d'agglomération

Notre commune compte quatre accès principaux : un premier depuis Mourmelon-le-Petit (RD 19), un deuxième depuis Bouy (RD 21), un troisième depuis Saint-Hilaire-



Entrée de ville rue Thiers (RD 19)



Entrée de ville rue de Baconnes (RD 335)

le-Grand (RD 19) et un quatrième depuis Baconnes (RD 335).

En matière de sécurité, des aménagements ont été réalisés en 2011 sur le premier accès (bandes rugueuses et création d'un îlot) et en 2017 sur le deuxième (création d'un plateau surélevé entre les salles Louisiane et Napoléon III avec une « zone 30 »).

Si les deux autres entrées en agglomération sont moins empruntées, leur sécurisation n'en demeure pas moins importante. Aussi, des aménagements ont été récemment entrepris.

Sur la RD 19 (depuis Saint-Hilaire-le-Grand) : la pose de « bandes sonores » au centre de la chaussée et de trois zones « gravillonnées » signalent désormais l'entrée en agglomération. À cela s'ajoutera la plantation de haies en bordure de route, donnant ainsi un effet d'étréitesse faisant naturellement ralentir les conducteurs.

Sur la RD 335 (rue de Baconnes) : création d'une double écluse imposant un net ralentissement des véhicules.

### Un ralentisseur rue du 11 novembre 1918

Suite à deux accidents de la circulation survenus rue du 11 novembre 1918, un ralentisseur de type dos d'âne sera mis en place d'ici les prochains mois afin de casser la vitesse, parfois excessive, de certains conducteurs. Rappelons que la sécurité est l'affaire de tous : conducteurs, piétons, cyclistes, etc.

# MÉDIATHÈQUE

## Outils numériques

### Un nouveau site internet et une application mobile

*Toujours être à la page. Tel est le défi quotidien qu'impose le XXIème siècle et sa révolution numérique. C'est dans ce contexte que la médiathèque s'est dotée d'un nouveau site internet et d'une application mobile. Focus sur ces nouveaux outils.*

**Le site internet :** <http://mourmelon-le-grand-pom.c3rb.org>

Il se veut plus fonctionnel, plus complet et plus interactif. On y retrouve toutes les nouveautés (livres, DVD, CD, etc.), la possibilité de gérer ses prêts à distance (prolongation de l'emprunt d'un mois en se connectant à son compte) ou encore la réservation en ligne de documents pendant deux semaines.

Parmi les nouvelles fonctionnalités du site, il est désormais possible d'effectuer des suggestions d'acquisitions mais aussi de partager son avis à travers des notes et des commentaires.

#### L'application mobile « Ma Bibli »

C'est la grande nouveauté : une application mobile ! Baptisée « Ma Bibli » et développée par l'éditeur C3rb Informatique, on y retrouve toutes les fonctionnalités du site internet. Ainsi, depuis un smartphone, il est possible de consulter l'historique de ses prêts, découvrir le catalogue de documents proposés par la médiathèque, effectuer des réservations ou encore partager son avis via des notes et des commentaires.

Autre fonction très pratique : scannez le code-barre des documents qui vous intéressent et découvrez si notre médiathèque dispose de ces derniers !

L'application « Ma Bibli » est à télécharger sur Google Play ou dans l'App Store ou en flashant le QR Code ci-contre.



**TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION MOBILE DE  
NOTRE MÉDIATHÈQUE**

Consultez l'historique de vos prêts, vos messages,  
le catalogue

Effectuez des réservations

Partagez votre avis à travers des notes et commentaires

Scannez le code-barre des documents qui vous intéressent  
et découvrez si notre médiathèque les propose

**FLASHEZ LE QR CODE POUR TÉLÉCHARGER MA BIBLI**

Pour me connecter :

1. Je choisis ma bibliothèque
2. Je rentre mon n° de carte
3. Je tape mon mot de passe

Disponible sur Google play

Téléchargez sur l'App Store

MA BIBLI est une application développée par C3rb Informatique

# MÉDIATHÈQUE

- Du mardi au vendredi :  
9h30 - 12h00 / 14h00 - 17h30
- Samedi :  
9h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00

18.000 livres  
3.000 CD  
700 DVD

Tablettes, liseuses...



Samedi  
**21**  
décembre  
15h00

« Petites mains pour grandes zoreilles » spécial Noël  
Un spectacle de contes et de théâtre d'objets,  
d'ombres et de lumières, de mots et de notes  
0 à 6 ans  
Gratuit - Sur inscription



Samedi  
**25**  
janvier  
15h00

« Les pieds dans les étoiles » par Estelle  
Brochard de la compagnie L'Ouvre-boîtes  
Un spectacle burlesque et clownesque  
à partir de 3 ans  
Gratuit - Sur inscription



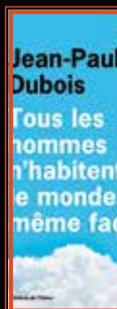
Samedi  
**22**  
février

Journée bien-être  
10h00 : Atelier d'automassage par points de pression par Eve Guerin  
14h00 : Conférence « Naturopathie et secrets de santé »  
Comprendre son corps pour mieux répondre à ses besoins. Petits conseils à  
adopter au quotidien pour retrouver forme et vitalité avec divers ateliers pratiques.  
Gratuit - Sur inscription (nombre de places limité)



## NOUVEAUTÉS

- « *Tous les hommes n'habitent pas le monde de la même façon* » de Jean-Paul Dubois (Livre)
- « *Détective Pikachu* » de Rob Letterman (DVD)
- « *Tope-là* » de Stéphanie Blake (CD)



## COUP DE

- « *A Crier dans les ruines* » d'Alexandra Koszelyk (Livre)
- « *Someone You Loved* » de Lewis Capaldi (CD)
- « *Dans les yeux de Lya* » de Carbone (BD)



### BÉBÉS LECTEURS

1<sup>er</sup> samedi du mois  
De 10h00 à 11h00 - 0/2 ans

### L'HEURE DU CONTE

Mercredi matin  
De 10h30 à 10h50 - 2/6 ans

### LUDO ÇA ME DIT !

3<sup>ème</sup> samedi du mois  
De 14h00 à 16h00

L'INSTANT MUSICAL PAR L'ÉCOLE DE MUSIQUE - Samedi 14 décembre et samedi 8 février - 15h00

# SPORT

Cohésion sociale

## Le sport en première ligne

*Le sport fait partie de l'ADN de notre ville depuis bien longtemps. En témoignent les nombreuses sections sportives présentes sur le territoire mourmelonnais. Des clubs et associations qui regorgent de sportifs émérites, mis à l'honneur tous les ans lors de la traditionnelle « Fête des Sports ». Par ailleurs, la pratique de ces activités ne pourrait avoir lieu sans un riche panel d'infrastructures, qu'elles soient civiles ou militaires. Une spécificité qui a d'ailleurs valu, à Mourmelon-le-Grand, l'attribution du label « Commune sportive de Champagne-Ardenne » en 2014. Un label qui vient de se voir confirmer pour quatre années supplémentaires.*

### Sportifs méritants : le cru 2019

Lors de la dernière édition de la Fête des Sports, organisée le dimanche 8 septembre 2019, la municipalité a mis à l'honneur les sportifs méritants suivant trois catégories : bénévoles méritants, esprit sportif et performance.

Parmi les bénévoles méritants, ont été récompensés : Blandine Chevet, Dorothee Lavallée, Céline Philippot



Le Twirling Club de Mourmelon a été récompensé

et Anne Louis (CADM Basket), ainsi que Jérôme Perrin (ASMLB Football), José Chabroulet (Union Cycliste Mourmelonnaise), Olivier Barthélémy et Emmanuel Paillart (CSAG).

Pour leur esprit sportif, ont été mis à l'honneur : l'équipe féminine U13 (ASLMB), l'équipe senior 2 (CADM Basket), l'équipe moins de 11 ans (CADM Handball), les équipes filles et garçons (Union Cycliste Mourmelonnaise) ainsi que Eden Esch (CADM Tennis), Stéphane Taffoureau, Marc Fiévet, Arnaud Boussaoui et David Suplice (CSAG).

Enfin, la catégorie performance a distingué l'équipe course d'endurance (USEP), l'équipe senior hommes (CADM Tennis) et l'équipe senior 1 (CADM Handball). Parmi les féminines, citons Léna Fouillet et Alexia Etienne-Derischebourg (CSAG) ainsi que Marine Jacques, Mélanie Jacques, Lorelei Barthélémy et Juliette Detalle (Twirling Club de Mourmelon). Enfin, chez les hommes, Mathis Nierding (Union Cycliste Mourmelonnaise) et Nicolas Havy (CSAG) ont été récompensés.

Félicitations à toutes et à tous !



## Des infrastructures indispensables

La plupart des activités sportives se pratiquent grâce à une ou plusieurs infrastructures : piste, gymnase, mur d'escalade, court de tennis, stade, etc. Grâce au partenariat Ville-Armée, Mourmelon-le-Grand a la chance d'être bien pourvue en la matière. Aussi, chaque année, la municipalité met tout en œuvre pour que ses équipements répondent au mieux aux demandes des clubs : entretien courant, achat de matériel supplémentaire, rénovation, etc.

Prenons l'exemple du stade municipal. Avant l'été, le gazon du terrain d'honneur a été entièrement régénéré : aération du terrain, mise en place de 60 tonnes de sable pour reprendre la planéité, regarnissage du terrain et apport d'engrais spécifiques trois fois par an. De même, les buts – devenus vétustes – ont été remplacés sur les deux terrains et le filet pare-ballon du terrain d'honneur a été renoué. Enfin, les portes extérieures, le portail principal et le portillon ont été repeints.



Plusieurs investissements ont été réalisés au stade municipal

## Une première étape pour le futur complexe Saint-Martin

En parallèle, la Ville a engagé une étude visant à remplacer l'actuel gymnase Saint-Martin âgé de presque cinquante ans. La constante évolution des disciplines sportives à Mourmelon amène la municipalité à se doter d'un équipement plus complet. La commune a donc procédé au recrutement d'un Assistant à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) et a ensuite consulté les présidents d'associations, les représentants du Conseil Départemental ainsi que le principal du collège Henri Guillaumet et un professeur d'éducation physique (tenant compte de l'utilisation du gymnase par le collège).

Il ressort de ces réunions – qu'en plus des éléments traditionnels (bureaux, vestiaires, wc, locaux techniques, etc) – le futur complexe devra inclure un club house, une salle multisport, une salle d'escalade, une salle de danse / dojo, des courts de tennis intérieur et extérieur, et une salle de fitness / force athlétique.

La prochaine étape consistera à retenir le meilleur scénario possible pour ce projet. En plus du coût, seront pris en compte l'implantation des salles, les modalités d'accès au site, le choix des matériaux utilisés, les possibilités d'extensions, la qualité environnementale, etc. Affaire à suivre donc.

## Confirmation du label « Commune sportive »

Fin 2013, notre ville se voyait décerner le label « Commune sportive de Champagne-Ardenne » par le Comité Régional Olympique et Sportif (CROS). Celui-ci étant valable pour la période 2014-2018, la municipalité a décidé de se porter à nouveau candidate pour la période 2020-2024.



Le jury du CROS s'est alors réuni en juin dernier et a présélectionné 24 communes de la région Grand Est pouvant à nouveau prétendre à ce titre. La liste des villes et villages retenus a ensuite été dévoilée le 6 septembre, à l'occasion de la 73ème édition de la Foire de Châlons-en-Champagne. Cinq communes marnaises ont alors été citées, dont Mourmelon-le-Grand.

Puis le 23 octobre dernier, le jury s'est rendu dans notre commune afin de visiter les équipements et rencontrer les différents acteurs du monde sportif mourmelonnois. Michel Lequeux (vice-président du CROS Grand Est, délégué Champagne-Ardenne), deux autres membres du comité ainsi que plusieurs élus municipaux et responsables de sites militaires se sont rendus au stade municipal, puis au gymnase du Terme Hilaire, avant de visiter le centre équestre militaire et le terrain de golf.

Après délibération et à notre grande satisfaction, la commission du CROS a décidé d'accorder à notre ville le label « Commune sportive du Grand Est » pour la période 2020-2024. La remise officielle du label s'est tenue le 30 novembre à l'hôtel de région de Metz.

Par ces quelques lignes, saluons une nouvelle fois le travail quasi-quotidien des présidents d'association et des bénévoles, sans oublier notre partenariat de longue date avec l'Armée. Ce titre est le fruit d'une précieuse coopération entre la Ville et l'ensemble de ces acteurs. Merci à toutes et tous !



## 8e RMAT

### Les nouveaux arrivants bien accueillis

Le samedi 21 septembre dernier, le 8ème Régiment du Matériel a organisé une journée portes ouvertes destinée, en interne, aux nouveaux arrivants et à leurs familles. Cette journée fut tournée vers la cohésion et les objectifs étaient multiples : tout d'abord accueillir les nouveaux arrivants affectés au 8ème RMAT l'été dernier, mais aussi faire découvrir le régiment aux nouveaux arrivants et à leurs familles et enfin permettre à chacun d'échanger et de favoriser les partages d'informations sur la vie de la garnison.

Au programme de la journée : visite des ateliers des compagnies, présentations statiques et démonstrations dynamiques de matériels. Cette journée a permis aux nombreux participants de faire connaissance et même de tisser des liens de fraternité, essentiels au bon équilibre des militaires, des personnels civils et de leurs familles, mais aussi au bon accomplissement de leurs missions.



## 501e RCC

### Exercice « Béret noir / Dragoon ready 20 »

Sur les camps de Grafenwoehr et de Hohenfels en Bavière (Allemagne), a eu lieu du 22 octobre au 14 novembre l'exercice « Béret Noir ». Avec le 2nd Cavalry Regiment (2CR - US Army), le 501e Régiment de Chars de Combat a effectué sa préparation opérationnelle lors de cet exercice interallié.

Pour préparer sa projection au Liban en juin 2020, les bérets noirs du 501 ont ainsi appuyé le 2CR lors de son contrôle de certification annuel. À cette occasion, les As de Champagne ont été renforcés d'une compagnie

d'infanterie américaine placée sous leurs ordres. Au total, 300 soldats français ont participé à cet exercice majeur qui rassemblait près de 4 000 militaires. Un bel exemple de coopération au sein de l'OTAN.



### Un 11 novembre particulier

Le 8 novembre, la base arrière de l'exercice « Béret noir / Dragoon ready 20 » s'est rassemblée en deux temps afin de commémorer le 101ème anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918. Tout d'abord au sein du quartier



Delestraint, aux ordres du commandant en second, le lieutenant-colonel Emmanuel avec une veillée à l'étendard en salle d'honneur aux aurores, afin de se souvenir des anciens qui ont servi ces trois belles couleurs. Un rassemblement sur la place d'armes a ensuite eu lieu pour la cérémonie des couleurs où le commandant en second a évoqué cette commémoration centenaire.

Enfin le lundi 11 novembre, le régiment a déployé ses faibles effectifs restants sur l'ensemble de la région - et plus particulièrement dans la Mourmelonnie - à travers des piquets d'honneur présents aux cérémonies organisées par différentes municipalités.

En parallèle, la garde à l'étendard et le chef de corps ont accompagné la famille du défunt brigadier Erwan Potier aux commémorations à Paris, en présence du président de la République. À cette occasion, s'est tenue l'inauguration du monument aux Morts pour la France en opérations extérieures, situé au cœur du parc André Citroën, où figurent les noms des soldats tombés depuis 1963.

# Actualité Environnement

## Reprise de la gestion des déchèteries par Châlons Agglo



Dans la continuité de la réforme territoriale, la rationalisation de la carte intercommunale a été poursuivie avec la fusion en janvier 2017, de la Communauté d'Agglomération de Châlons-en-Champagne (C.A.C.) et de la Communauté de Communes de la Région de Mourmelon (C.C.R.M.). Ainsi, les communes de Baconnes, Bouy, Dampierre-au-Temple, Livry-Louvercy, Mourmelon-le-Grand, Mourmelon-le-Petit, Saint-Hilaire-au-Temple et Vadenay ont rejoint l'Agglomération châlonnaise.

Pour assurer la gestion des déchets (y compris les déchèteries de Baconnes, Mourmelon-le-Grand et Livry-Louvercy), Châlons Agglo a, dans un premier temps, décidé de transférer la compétence obligatoire de « Collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés » au Syndicat Mixte GEOTER. Cela a permis de profiter des conditions financières intéressantes des marchés renouvelés par le Syndicat et de maintenir un service identique à celui qui était apporté avant la fusion moyennant une

cotisation à l'habitant. A compter du 1er janvier 2020, les deux derniers adhérents au Syndicat Mixte GEOTER, syndicat qui gérait déjà ce secteur pour la collecte et le traitement des déchets, la Communauté d'Agglomération de Châlons-en-Champagne et la Communauté de Communes de Suippes (C.C.R.S.), reprennent leur compétence de gestion des déchets. Ainsi, le Syndicat Mixte GEOTER sera dissout au 31 décembre prochain.

Une opération de communication...

Courant décembre, les Mourmelonnais recevront un flyer d'information co-signé par Messieurs Bruno BOURG-BROC et Francis GIRARDIN, respectivement Présidents de la Châlons Agglo et de GEOTER, annonçant la dissolution du Syndicat et la reprise du service de gestion des déchets par Châlons Agglo.

D'ores et déjà, nous précisons que les ordures ménagères, les biodéchets et les emballages seront collectés comme habituellement en porte à porte, le verre et le papier seront quant à eux collectés en apport volontaire. Les jours de collecte, règles de présentation et consignes de tri restent identiques. Un lien internet sera également communiqué. Il permettra d'accéder à toutes les informations pratiques concernant la gestion des déchets, notamment les horaires et conditions d'accès sur les déchèteries de Baconnes, Livry-Louvercy et Mourmelon-le-Grand.



**Info +**  
**Votre interlocuteur à compter**  
**du 1er janvier 2020**  
**Direction de l'Environnement**  
**de Châlons Agglo : 0 800 875 615**  
**(appel gratuit depuis un poste fixe)**



Mardi  
**10**  
décembre  
14h30 / 20h

## CINÉMARDIS - « JACKIE »

Auditorium de la mairie  
Un film le 2<sup>ème</sup> mardi du mois - Séances à 14h30 et 20h00  
Gratuit - Entrée mairie à 14h30 et rue de l'église à 20h00



Vendredi  
**13**  
décembre  
17h00

## LA ROUTE DE NOËL

Parking de la mairie - rue Joffre  
Marché de Noël, Père-Noël, spectacles, animations, maquillage, sculpteur de ballons, tourneur sur bois, magicien, jeux en bois, bricolage de Noël, dégustations gratuites, restauration...



Jeudi  
**19**  
décembre  
20h00

## À L'AFFICHE ! - « HORS NORMES »

Cinéma au centre culturel Napoléon III  
Tarifs : 6 euros / 3.5 euros pour les moins de 18 ans  
Carte adhérent 5 places à 22.50 euros



Jeudi  
**9**  
janvier  
20h00

## À L'AFFICHE ! - « JOYEUSE RETRAITE »

Cinéma au centre culturel Napoléon III  
Tarifs : 6 euros / 3.5 euros pour les moins de 18 ans  
Carte adhérent 5 places à 22.50 euros



Mardi  
**14**  
janvier  
14h30 / 20h

## CINÉMARDIS - « LA CH'TITE FAMILLE »

Auditorium de la mairie  
Un film le 2<sup>ème</sup> mardi du mois - Séances à 14h30 et 20h00  
Gratuit - Entrée mairie à 14h30 et rue de l'église à 20h00



Vendredi  
**17**  
janvier  
20h30

## SMAÏN EN SPECTACLE - « MON DERNIER AVANT LE PROCHAIN »

Centre culturel Napoléon III  
Tarifs : 7 euros et 2 euros pour les moins de 12 ans  
Réservations au 03.26.66.57.08  
ou sur [www.mourmelonlegrand.fr](http://www.mourmelonlegrand.fr)



Mardi  
**11**  
février  
14h30 / 20h

## CINÉMARDIS - « LES TUCHES 3 »

Auditorium de la mairie  
Un film le 2<sup>ème</sup> mardi du mois - Séances à 14h30 et 20h00  
Gratuit - Entrée mairie à 14h30 et rue de l'église à 20h00



Mardi  
**18**  
février  
20h30

## SPECTACLE JEUNE PUBLIC - « MONSIEUR BARBE BLEUE »

Centre culturel Napoléon III  
Tarifs : 7 euros et 2 euros pour les moins de 12 ans  
Réservations au 03.26.66.57.08  
ou sur [www.mourmelonlegrand.fr](http://www.mourmelonlegrand.fr)



Jeudi  
**20**  
février  
14h30

## À L'AFFICHE ! - « LA FAMEUSE INVASION DES OURS EN SICILE »

Cinéma au centre culturel Napoléon III  
Tarifs : 6 euros / 3.5 euros pour les moins de 18 ans  
Carte adhérent 5 places à 22.50 euros



Jeudi  
**20**  
février  
20h00

## À L'AFFICHE ! - « 1917 »

Cinéma au centre culturel Napoléon III  
Tarifs : 6 euros / 3.5 euros pour les moins de 18 ans  
Carte adhérent 5 places à 22.50 euros



Mardi  
**10**  
mars  
14h30 / 20h

## CINÉMARDIS - « TAXI 5 »

Auditorium de la mairie  
Un film le 2<sup>ème</sup> mardi du mois - Séances à 14h30 et 20h00  
Gratuit - Entrée mairie à 14h30 et rue de l'église à 20h00



## MOT DE L'OPPOSITION

-----  
Texte non-transmis  
-----

## MOURMELON 2020, CONTINUONS ENSEMBLE

Les dates des élections municipales ont été fixées aux 15 et 22 mars 2020.

La période de réserve ayant commencé le 1er septembre 2019 (conformément aux dispositions du code électoral), les élus de la majorité ont fait le choix de ne pas proposer de tribune dans ce numéro.

# La Route de Noël

Vendredi  
13 décembre  
de 17h à 21h  
Mourmelon-le-Grand  
Parking de la mairie



- Caricaturiste
- Magicien
- Maquillage
- Contes de Noël
- Jeux en bois
- Atelier bricolage
- Tourneur sur bois
- Sculpteur de ballons
- Batucada de Noël
- Concert de Noël à l'église à 20h30

Fromages \*- Spécialités de brebis \*- Miel \*- Vin chaud  
Confiseries - Boucherie - Spécialités polynésiennes  
Pain d'épices \*- Cosmétiques - Bijoux - Déco de Noël  
Lentillons de Champagne \*- Épices \*- Idées cadeaux  
Atelier de peinture - Churros - Chalets des écoles  
Confitures \*- Charcuterie \* Restauration...



\* Dégustations gratuites

